

SEMINAIRE « SUIVI ET ÉVALUATION AXES SUR LES RESULTATS EN AFRIQUE FRANCOPHONE » (SERAF)

**CESAG, DAKAR – SENEGAL
DU 09 AU 20 AVRIL 2018**

NOTE CONCEPTUELLE

1. Contexte et Justification

Le CLEAR (Center for Learning on Evaluation and Results) est une initiative globale d'un consortium de bailleurs dont l'objectif est d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités en matière de suivi et d'évaluation (S&E) et en Gestion de la Performance. Le Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG) basé à Dakar au Sénégal a été retenu suite à un processus de sélection hautement compétitif pour abriter l'initiative CLEAR pour l'Afrique francophone, en collaboration avec l'Institut International de l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) basé à Ouagadougou, Burkina Faso.

Pour réaliser sa mission, le CLEAR pour l'Afrique francophone met en avant quatre grandes stratégies que sont : 1) la formation ; 2) les études de cas/Innovations ; 3) les services conseils ; 4) la dissémination des connaissances/résultats.

C'est dans ce cadre que le CLEAR pour l'Afrique francophone organise le séminaire de suivi et évaluation axés sur les résultats à l'intention principalement des praticiens de l'évaluation. Ce séminaire s'inscrit dans une perspective de renforcement de l'expertise en S&E et de promotion de la culture d'évaluation dans cet espace géographique.

2. Objectifs du séminaire

Le séminaire de S&E axés sur les résultats vise plusieurs objectifs. Il permettra aux participants de :

- Améliorer leurs compétences et leurs connaissances des principaux concepts, approches et méthodologies du S&E axés sur les résultats ;
- Comprendre les principes, les contextes, les conditions d'exercice et les enjeux liés au S&E axés sur les résultats en Afrique francophone ;
- Développer les habiletés nécessaires pour concevoir, conduire et gérer des démarches de S&E de qualité et utiles à la prise de décision ;
- Appréhender les enjeux éthiques et professionnels liés au S&E axés sur les résultats ;
- Développer des éléments de plaidoyer visant à renforcer la demande en S&E axés sur les résultats en Afrique francophone ;
- Contribuer au renforcement de la communauté d'évaluation en Afrique francophone via le réseautage.

3. Période du séminaire

Le programme de formation sera déroulé en français sur **10 jours**. Il se tiendra du **09 au 20 avril 2018** au CESAG, Boulevard du Général de Gaulle x Avenue Malick Sy, Dakar – SENEGAL.

4. Profil des participants

Le séminaire sera principalement destiné aux praticiens de l'évaluation, notamment :

- des professionnels du S&E œuvrant dans les structures gouvernementales et autres organismes, incluant les organismes pour le développement, les organismes bilatéraux, les banques de développement, les centres de recherche ;
- des consultants en S&E qui veulent renforcer et élargir leurs compétences en évaluation ;
- des membres d'ONGs et de la société civile intéressés à développer leur expertise en S&E ;
- des académiciens qui utilisent et enseignent le S&E.

Toutefois, les décideurs, gestionnaires, commanditaires, analystes, planificateurs et élus pourront participer dans une perspective de familiarisation avec l'évaluation et de prise en compte dans leur pratique respective.

5. Méthodologie

Le séminaire s'appuiera sur diverses modalités, incluant des présentations théoriques, des lectures dirigées, des travaux en petits groupes et des discussions en classe. Des cas issus directement de la pratique en Afrique francophone feront parties intégrantes de chaque module du séminaire de façon à renforcer le transfert immédiat des connaissances théoriques vers la pratique. Les défis et enjeux rencontrés dans les cas présentés seront discutés, ce qui permettra de développer collectivement des scénarios d'action.

6. Conditions financières

A. Le coût par participant est de **1.300.000 FCFA**.

Ce montant couvre uniquement :

- les frais de formation ;
- la valise pédagogique ;
- 2 pauses café et 1 pause déjeuner pendant les jours de cours ;
- un cocktail dînatoire.

Le participant (ou son bailleur) prend en charge : **1°**) les frais de voyage aller-retour et l'hébergement **2°**) les perdiems pour la couverture des déplacements et des repas pris en dehors de ceux offerts par le séminaire ; **3°**) l'assurance maladie et les divers extras, etc.

B. Mode de paiement des frais d'inscription

Les frais de participation peuvent être payés :

1. par **chèque de banque** tiré sur une banque sénégalaise ;
2. **en espèces** : les paiements en espèces se font en Francs CFA ;
3. par **virements bancaires** (banques commerciales). Il est recommandé que les virements soient effectués au moins deux semaines avant la tenue du séminaire, compte tenu de la lenteur de telles opérations. **Tous les frais de banques relatifs au virement sont à la charge du participant (ou de son bailleur).**

Tout candidat doit s'acquitter du montant total avant d'être déclaré définitivement inscrit et admis à la formation. Les détenteurs de chèque de voyage ou autres monnaies devront faire eux-mêmes le change sur place et procéder au paiement dès leur arrivée, avant le début du séminaire.

Coordonnées bancaires :

Intitulé du Compte : CESAG CLEAR
Code Banque : SN094
Code Guichet : 01001
Numéro de Compte : 121000040305
CLE RIB : 35
Banque : ECOBANK SENEGAL
SWIFT de la Banque : ECOCSNDA

7. Inscriptions et renseignements

L'Unité de Coordination et de Gestion de CLEAR FA invite les candidats intéressés par le séminaire à soumettre un curriculum vitae actualisé et à remplir les formulaires d'inscription et de financement disponibles sur demande à l'adresse suivante :

**seminairesclear@cesag.edu.sn – cc : aissatou.lo@cesag.edu.sn
ou par téléchargement sur le site: www.cesag.sn**

Les demandes d'informations complémentaires peuvent aussi être envoyées aux adresses mail mentionnées, ci-dessus.

La date limite d'inscription est fixée au lundi 26 mars 2018.
La date limite de paiement des frais d'inscription, le lundi 02 avril 2018.